

GUIDE 2019-2020 **PROGRAMME DE PUBLICITÉ COOPÉRATIVE**



GUIDE 2019-2020

PROGRAMME DE PUBLICITÉ COOPÉRATIVE



ΔΕΥΤΕΡΟ
EYYOU ISTCHEE
BAIE-JAMES

Afin d'encourager ses membres à se regrouper dans leurs efforts de mise en marché et promouvoir le tourisme, Tourisme Baie-James (TBJ) et Eeyou Istchee Tourism (EIT) offrent la possibilité de rembourser une partie de leurs frais de promotion par le biais d'un programme de publicité coopérative. La publicité locale ne fait pas partie de ce programme et ce dernier vise **les marchés intra-Québec et/ou internationaux**. Cette politique a été implantée dans un but bien précis soit :

FAVORISER LE REGROUPEMENT DES MEMBRES, SOUS FORME D'ALLIANCES PUBLICITAIRES OU FORFAITAIRES AFIN DE METTRE EN VALEUR LES OFFRES TOURISTIQUES DE LA RÉGION EN INCLUANT L'IMAGE DE MARQUE DE LA RÉGION D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES. CELLE-CI DOIT ÊTRE INCLUSE DANS TOUTES PUBLICITÉS QUE FONT LES PROMOTEURS EN LIEN AVEC CE PROGRAMME.

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissibles au programme, les entreprises doivent démontrer que le projet répond à tous les critères ci-dessous et ce, sans exception.

1. Démontrer qu'il s'agit bien d'un projet qui tend à attirer une clientèle extérieure dans la région;
2. Ne pas se doubler avec un autre programme marketing déjà existant;
3. Démontrer un accroissement de la promotion touristique de l'année en cours par rapport à l'année précédente; (pour les projets déjà existants et les projets présentant une deuxième demande)
4. Être membre en règle de Tourisme Baie-James et/ou Eeyou Istchee Tourism;
5. Les produits commercialisés doivent être prêts pour leur mise en marché.

POUR ÉVÉNEMENTS ET FESTIVALS :

Le promoteur doit remettre un rapport de l'événement ou du festival à Tourisme Baie-James ou Eeyou Istchee Tourism, au plus tard 6 mois après sa tenue.

LE RAPPORT DEVRA INCLURE :

- ✓ L'achalandage touristique (participants) et leur provenance;
- ✓ La durée du séjour des participants;
- ✓ L'évaluation des dépenses touristiques (retombées économiques);
- ✓ Le nombre de nuitées vendues en hébergement;
- ✓ La création de forfaits, s'il y a lieu.

ATTENTION : toute demande ne respectant pas l'un des critères énoncés ci-dessus ne sera pas considérée.



LES VOLETS



ᐃᑭᑦᑦᑦ ᐱᑦᑭᑦ
EYYOU ISTCHEE
BAIE-JAMES

LE PROGRAMME SE DIVISE EN QUATRE VOLETS, SOIT :



1. Publicités dans les médias écrits, télé, web, radio, affichage et médias sociaux



3. Salons promotionnels



2. Soutien à la forfaitisation



4. Tournées journalistiques et de familiarisation et création de contenus

Consultez la description des différents volets offerts dans ce programme et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples informations.

MERCI ET AU PLAISIR DE CONTRIBUER AU SUCCÈS DE VOTRE ENTREPRISE !



VOLET 1

PUBLICITÉS DANS LES MÉDIAS ÉCRITS, TÉLÉ, WEB, RADIO, AFFICHAGE ET MÉDIAS SOCIAUX



EXEMPLES DE PLACEMENTS ADMISSIBLES :

- ✓ Magazines
- ✓ Journaux
- ✓ Publicité télé
- ✓ Publicité radio
- ✓ Bannières web
- ✓ Achat de mots clés
- ✓ Publicité sur les réseaux sociaux
- ✓ Panneau d'affichage
- ✓ Autres

RETOUR ADMISSIBLE

50% des coûts du placement publicitaire
(taxes non incluses)

*Les publicités doivent contenir la signature, la bannière ou le logo de la région d'Eeyou Istchee Baie-James. Les publicités doivent être approuvées par le représentant de TBJ/EIT avant leur diffusion et/ou parution. De plus, les coûts de production (graphisme et montage) ne sont pas admissibles dans ce volet.

VOLET 2

SOUTIEN À LA FORFAITISATION



DES FORFAITS? UNISSEZ-VOUS!

La conception de forfaits est un incontournable pour développer l'offre touristique. Pour être admissible, le forfait faisant l'objet de la publicité doit compter un minimum de 2 membres distincts.

Nous appuyons les efforts de forfaitisation si 2 membres ou plus s'allient dans une même publicité pour s'identifier soit sous la signature, la bannière ou le logo de la nouvelle image de marque commune de la région d'Eeyou Istchee Baie-James.*

RETOUR ADMISSIBLE

50% des coûts du placement publicitaire
(taxes non incluses)

*Les publicités doivent être approuvées par le représentant de TBJ/EIT avant leur diffusion et/ou parution.

VOLET 3

SALONS PROMOTIONNELS



EXPOSEZ VOS PRODUITS!

Pour permettre aux promoteurs de participer aux salons promotionnels, nous investissons conjointement avec eux afin de les encourager à exposer dans différents salons en autant que cela se fasse sous la bannière visuelle d'Eeyou Istchee Baie-James. Un visuel publicitaire à l'effigie de la région doit être disposé dans le kiosque. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour ce visuel.

RETOUR ADMISSIBLE

50% des coûts de location de l'emplacement.
(taxes non incluses – une preuve de la visibilité pourrait être exigée d'EIBJ)

* Possibilité de partager l'espace de location avec EIBJ et/ou de représenter EIBJ.

ENVOYEZ-NOUS DES PHOTOS DE VOTRE KIOSQUE!

TOURNÉES JOURNALISTIQUES ET DE FAMILIARISATION ET CRÉATION DE CONTENUS**UNE TOURNÉE S'IMPOSE!**

Les tournées journalistiques/familiarisation sont d'excellents moyens de générer du contenu de qualité et des articles/reportages afin de promouvoir ses activités.

Nous appuyons l'effort de promotion d'un membre qui s'identifie soit sous la bannière, la signature ou le logo de la région d'Eeyou Istchee Baie-James dans des tournées journalistiques et de familiarisation et la création de contenus (ex : vidéo promotionnelle, photos...).

RETOUR ADMISSIBLE

50% des coûts de production, d'hébergement, de repas et/ou transport des journalistes.
(taxes non incluses)

*** Les droits d'utilisation des photos (haute résolution) et des vidéos générées par la tournée doivent être accordés à Tourisme Baie-James, Eeyou Istchee Tourism et Voyages Eeyou Istchee Baie-James Travels.** Cette licence doit être accordée sans limite territoriale et sans limite de temps.



Pour plus d'information, communiquez avec Stéphanie Bourgault, directrice marketing
sbourgault@tourismebaiejames.com | 1 888 748-8140, poste 227

